

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 237

Mercredi 14 Septembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS  
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République  
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent. le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella  
Adresse télégraphique: RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent. le N°

ABONNEMENTS : Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10  
Autres départements... 6 fr. 10  
Étranger (Union postale)... 8 fr. 10

LES NUITS ROUGES  
Par le Romancier populaire  
Jules MARY

LES NUITS ROUGES  
Une étude vivante et poignante du peuple  
mandchou opprimé, réduit à la misère, et obligé, pour se défendre, de recourir aux sociétés secrètes qui enseignent l'art de la vengeance et de revendiquer ses droits.

LES NUITS ROUGES  
Une étude vivante et poignante du peuple mandchou opprimé, réduit à la misère, et obligé, pour se défendre, de recourir aux sociétés secrètes qui enseignent l'art de la vengeance et de revendiquer ses droits.

FAITS DU JOUR  
Les révélations scandaleuses sur la délation dans l'armée font les commentaires de la presse. M. Millevoye interpellera le ministre de la guerre sur ces faits, à la rentrée.

Le convent maçonnique a envoyé ses félicitations à M. Combes et l'a sommé de poursuivre la guerre à la liberté religieuse. M. Combes a répondu en remerciant le convent.

Les nouvelles tentatives de conciliation entre grévistes et armateurs marseillais ont échoué. Les grèves continuent avec une nouvelle acuité.

Le calme continue à régner en Mandchourie. Il est inexact que le général Zassoulich ait été fait prisonnier avec 4,000 Russes. Le général Linievitch, avec 50,000 hommes, couperait les derrières des Japonais.

Le Tzar aurait déclaré catégoriquement qu'il repousserait toute offre de médiation et que la Russie combattrait jusqu'à la victoire définitive.

OPINIONS  
On demande une législation

De quelque façon qu'on s'y prenne, et qu'on procède par entente directe ou par la voie de l'arbitrage, il est bien évident qu'on ne peut donner aux questions redoutables qui, depuis trois ou quatre ans, troublent Marseille et mettent en grave péril sa fortune commerciale, qu'une solution provisoire.

On fera un arrangement : on en avait fait déjà plusieurs ; tous ont été violés ou reconnus inapplicables à des circonstances nouvelles ; il n'y a pas de raison décisive permettant de croire que le dernier en date aura un meilleur sort.

Vous nous en finir une bonne fois avec ces compétitions d'intérêts complexes et si bien enchevêtrés qu'on ne peut pas toucher à l'un sans menacer ou même compromettre les autres, cessons de compter uniquement sur l'ingénieuse bonne volonté des particuliers ; allons droit à ce qui est la source même de l'ordre public ; il n'y a que la loi — la loi faite au besoin — qui puisse nous tirer d'affaire.

lennit au discours, on dédaigne l'expression plus simple de bilatérales. Elles astreignent au même degré les deux signataires, si bien qu'il suffit de l'un se dérober à l'une des charges qu'il a assumées pour que l'autre se trouve ipso facto déchargé de ses obligations.

Qu'a fait l'Etat dans l'espèce présente ? Il a brusquement refusé d'appliquer divers règlements intéressant la navigation commerciale et d'une façon plus spéciale, la loi de 1898 qui garantit les Compagnies contre un abandon, concerté ou non, de leurs équipages. Il a fait cela, il est vrai, en se couvrant de prétextes qu'il lui plaît de considérer comme dirimants et qu'il tire du devoir, dont il se dit investi, de protéger les ouvriers contre l'exploitation sans merci des patrons, — ce qui permet à M. Brunet de dire que les Compagnies s'insurgent contre la politique du gouvernement et que c'est contre lui qu'elles sont en grève.

La politique du gouvernement n'a rien à voir en cette affaire. Il se peut que le réquisitoire prononcé par M. le ministre de la marine contre la loi de 1898, qu'il persiste à appeler le décret de 1852, soit très fondé, et que les considérations humanitaires qu'il a développées, à propos des pénalités édictées par les textes, soient parfaitement justes aux yeux des philosophes et des sociologues ; tout cela demeure étranger au débat.

Le gouvernement ne peut pas à lui seul, même par de très bonnes raisons, trancher un débat où il est partie et où d'autres intérêts que les siens sont engagés. Il ne s'agit pas ici de rechercher ce qui pourrait être la loi, ni ce qu'elle devrait être ; mais bien ce qu'elle est et ce que, dans sa forme présente, elle impose à ceux qui en sont les gardiens.

Bonne ou mauvaise, la loi qui assimile à la démission l'abandon du bord par un inscrit existait-elle quand les contrats ont été signés ? Avait-elle toujours été appliquée jusque-là ? Est-il constant qu'elle apportait aux Compagnies, pour l'exécution des marchés qu'elles passent avec leur clientèle, une sécurité qui a disparu depuis l'abrogation inconstitutionnelle qu'en a faite le gouvernement ?

Oui. Alors, les conditions d'application du traité ont été arbitrairement changées et les Compagnies ne doivent plus rien.

Après cela, M. Brunet dit que, si les Compagnies jugent leur contrat onéreux, elles n'ont qu'à le dénoncer. Que n'adresse-t-il ses conseils au gouvernement ? Si le gouvernement estime les droits de l'humanité lésés par une mauvaise loi, il n'a qu'à inviter le législateur à la modifier. A-t-il dénoncé le contrat, lui ? Non, il l'a décliné, comme si c'était son rôle et son droit de dire qu'un contrat continuera de valoir ou ne vaudra plus.

S'en remettre au législateur, c'est là qu'il en faut venir forcément.

Ceux de nos confrères qui soutiennent la thèse contraire à la nôtre parlent comme si, dans ce douloureux conflit, nous tenant strictement à ce qui est écrit dans les Codes, nous refusions d'attacher la moindre considération à la misère des ouvriers, au rude labeur qu'ils endurent, au droit, qu'à tant de raisons ils revendiquent, de se concerter et de mettre en commun toute la force dont ils disposent pour vaincre la naturelle avarice des employeurs... Mais pas du tout !

Nous ne songeons pas un instant à nier que la situation des marins du commerce et des ouvriers des ports soit dure et qu'il y ait lieu de faire des efforts pour l'améliorer ; nous ne prétendons nullement qu'elle soit immuablement fixée par les textes aujourd'hui en vigueur ; nous disons seulement que si le gouvernement veut faire quelque chose pour cette intéressante catégorie de travailleurs, il doit s'y prendre par d'autres voies que celles qu'il a choisies.

Et, en disant cela, nous sommes mus à la fois par un scrupule républicain et par un scrupule patriotique.

Par un scrupule républicain, car on porte atteinte à la République, quand on tolère que le gouvernement s'arroge un pouvoir d'abrogation des textes législatifs que la Constitution lui a formellement refusé. Et ne voit-on qu'une fois le pied mis dans ce sentier dangereux, nous allons droit au pur arbitraire, à la dictature de l'exécutif, qui est la négation même du principe démocratique !

elles jugent le plus souvent nécessaire de lui en substituer un mieux adapté aux besoins actuels ; elles ne livrent pas le terrain nu aux instincts de l'égoïsme particulier, ou même de l'égoïsme de classe ; elles prennent la peine d'étudier les antagonismes et elles s'efforcent à les résoudre dans un texte rajoint.

Voilà précisément ce que nous demandons à la majorité que va solliciter M. Brunet : une loi de pacification, une loi qui sauve tout ce qui doit être sauvé ; car nous voulons, certes, que l'ouvrier ait tout son droit, mais nous voulons aussi conserver une marine.

Alphonse HUMBERT.

NOTES POLITIQUES  
ENFIN ! ON S'OCCUPE DE NOUS...  
En vérité, mes amis, nous avons grand tort de gémir, de nous lamenter et de nous plaindre.

Nous sommes de simples citoyens, en veston, en blouse ou en bourgeois, comme le commun des mortels, trimons pour assurer notre « matricelle » et aussi pour rester en bons termes avec ce fonctionnaire important, mais fort utile qu'est M. le percepteur.

Car, si l'on veut être un bon citoyen, il est indispensable, vous le savez, mes amis, de rester en excellents termes avec ce personnage, important mais fort utile.

Je sais bien que cela est parfois difficile et les exigences de M. le percepteur, nous paraissent par instant bien peu démocratiques. Mais gardons-nous de réclamer, ça n'est point sa faute au pauvre homme, non plus que celle du gouvernement, je le vous assure. On vous l'a expliqué maintes fois : nous sommes à une époque de progrès et le progrès, vous ne l'ignorez point, est jalonné en progrès, depuis quelques ans.

Voilà tout.

Trimons donc mes amis, en veston, en blouse ou en bourgeois. Redoublons d'efforts pour rester de bons citoyens... N'essayons point de regarder plus haut. Les grandes questions : ça n'est point notre affaire.

Tous gens s'en occupent, qui possèdent toutes les compétences désirables, car ils font profession de ne s'occuper que de cela. Finances, questions économiques ou sociales, réformes ouvrières, retraites pour nos vieux jours, tout cela leur est familier et fait l'objet de leurs études depuis des années nombreuses.

Leur dévouement et leur compétence ne se concentrent point d'ailleurs exclusivement sur ces problèmes d'ordre matériel ; la sollicitude de ces hommes admirables s'étend aux périlleuses questions politiques et leur bienveillance s'attarde volontiers aux choses qui préoccupent notre esprit... si tant est que nous ayons le temps et les moyens d'en posséder.

C'est ainsi qu'ils connaissent le Concordat comme vous connaissez la couleur de vos caleçons et règlent les rapports des Etats et des Eglises avec bien plus de facilité que vous ne réglez le mouvement de votre montre... si tant est que M. le Percepteur vous ait permis de ne pas la porter au « clou ».

Leur savoir immense les autorise à juger de l'opportunité de telles ou telles religions. Ils nous enlèvent les mauvaises et ils sont en train de nous en confectonner d'autres...  
Vous le voyez, mes amis, ce sont là de graves choses auxquelles nous ne comprendrions goutte.

ce qui est simple avec que les ministres se sont séparés sans prendre de décision immédiate sur la séparation des Eglises et de l'Etat. C'est donc en son nom personnel que M. Combes a parlé à Auxerre ! Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est de plus en plus la bouteille à l'encre. Il y aurait lieu de donner quelques éclaircissements.

L'Accord ministériel  
Paris, 13 septembre.  
Le Journal des Débats son titre : « L'accord ministériel » commente un article paru récemment dans la Dépêche de Toulouse sur le cas de M. Chaumié.

Le Journal ministériel, dit-il, pense qu'on ferait admettre difficilement que les collaborateurs de M. Combes sont toujours d'accord. Aussi convient-il qu'il y a parmi eux des gens qui ne pensent pas de la même façon, mais, à l'en croire, ce n'est pas sur les questions politiques que les sentiments diffèrent. Le plus c'est sur les questions économiques, et voilà peut-être pourquoi M. Combes, si intrépidement qu'il s'agit de brouter les plus grands intérêts politiques du pays, a si peu d'initiative pour les questions sociales.

En vérité, mes amis, nous avons grand tort de gémir, de nous lamenter et de nous plaindre.

Le Convent Maçonnique  
Les assises maçonniques. — Les dignitaires. — La F. M. — et M. Combes. — Ce que disent les journaux.

Paris, 13 septembre.  
Le convent maçonnique s'est donc ouvert hier. Les délégués des loges de France qui s'y trouvent assemblés ont tout d'abord procédé à l'élection de leur bureau.

C'est M. Desmons qui a été élu président. M. Desmons, ancien pasteur protestant, est sénateur du Gard et l'un des vice-présidents actuels du Sénat. La franc-maçonnerie depuis longtemps le compte au nombre de ses grands pontifes. A M. Desmons ont été adjoints deux assesseurs, deux « surveillants », comme on dit dans le langage spécial de l'endroit : le premier surveillant est M. Bouley, avocat à la cour d'appel de Paris ; le second, M. Lemaître, conseiller général du Pas-de-Calais.

Il faut aussi désigner l'« orateur ». Grande affaire, car le rôle que joue l'orateur dans les convents est tout à fait prépondérant. C'est lui qui est chargé de résumer les débats relatifs aux différentes questions sur lesquelles l'assemblée est appelée à voter. C'est lui également qui prononce le discours de clôture résumant les travaux accomplis et s'efforçant en outre d'en dégager le sens et l'esprit général.

Cette fonction de « orateur », précédemment confiée soit à M. Gustave-Adolphe Hubbard, aujourd'hui député des Basses-Alpes, soit à M. Alfred Massé, député de la Nièvre, a été attribuée à M. Louis Bonnet. Tous ceux qui ont luissent un peu les coulisses de la politique savent que M. Bonnet est un notable personnage. Il préside la fédération des comités radicaux de la Seine. Il est le secrétaire général, donc la cheville ouvrière du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, ce fameux comité qu'on continue d'appeler le comité de la rue Tiquetonne, bien que depuis un certain temps déjà il ait son siège rue de Valois.

Tous les jours on le voit au Palais-Bourbon dans le salon de la Paix, en mystérieux conciliabules avec quelque député du Bloc.

Bonnet ne pouvait manquer d'être en outre l'une des personnalités importantes de la franc-maçonnerie. Il l'est, en effet, et l'influence qu'il tient de ces situations diverses, quoique si connexes en réalité, lui a valu d'être surnommé le « camerlingue de la rue Cadet ».

Les autres membres du bureau sont : secrétaire, le F. Hamon, publiciste ; grand expert, le F. Blanchon, vice-président du conseil général ; orateur-adjoint, le F. Merckler ; secrétaire-adjoint, le F. Rodanet ; premier expert, le F. Verdier ; deuxième expert, le F. Vergias ; F. hospitalier, le F. Baudet et Patric.

Après s'être ainsi constitué, le convent a voulu se signaler tout de suite par un acte. Il a voté un ordre du jour à l'adresse du gouvernement, ou, pour mieux dire, à l'adresse du chef de ce gouvernement, M. Combes. Vous entendez bien qu'il ne s'agit point là d'un ordre du jour de blâme. Les FF. ont en effet exprimé à M. le président du conseil leurs chaleureuses sympathies, en même temps que leur entière confiance.

On voit que toutes les congrégations ne sont pas expulsées. Celle du Grand-Orient jout, au contraire, d'une faveur particulière et elle peut tout à son aise braver les « justes lois ». C'est peut-être parce qu'on n'a pas su la classer. Cependant, elle était bien désignée pour figurer parmi les prédicantes ou dans les commercantes.

La Liberté s'occupe de l'ouverture du convent maçonnique :  
La rentrée, dit-elle, a eu lieu dès hier, non pas au bout du pont de la Concorde, mais rue Cadet, sous la présidence du F. Desmons, vice-président du conseil.

Le Convent et la Presse  
La Liberté s'occupe également de la mainmise de la maçonnerie sur le gouvernement :  
De même que suivant les déclarations de M. Chaumié, dit-elle, le chef de l'Etat et la minorité du conseil des ministres n'ont pour attribution réelle que d'enregistrer les volontés de M. Combes et de les exécuter, de même M. Combes n'est que l'enregistreur et l'exécuteur des volontés de la franc-maçonnerie.

Le Temps s'occupe lui aussi du convent maçonnique :  
La décision du convent a été rédigée en style vulgaire, à cause des « profanes ». Elle demande au président du conseil de faire discuter simultanément la séparation des Eglises et de l'Etat et la caisse des retraites ouvrières.

Le Congrès international de la Presse  
Vienne, 13 septembre.  
Le Congrès de l'association internationale de la presse concentre sur lui l'intérêt général.

M. de Koerber, président du conseil, a proclamé hautement que c'en était fini de l'influence de la police sur les journaux.

La réception chez le ministre de Koerber a été très brillante. Les salons du palais de la présidence du conseil n'avaient pas été ouverts depuis le temps où le prince Windisch-Grätz l'occupait comme président du ministère de coalition.

La troisième séance du congrès a eu lieu ce matin, MM. Victor Taunay et Albert Menus ont présenté leur rapport sur la carte internationale d'identité. Le rapport relève l'utilité de cette innovation au point de vue technique, matériel et professionnel.

Le rapport arrive à la conclusion suivante :  
Une enquête est ouverte par le congrès dans le but de resserrer les liens unissant les associations. L'enquête portera notamment sur les moyens propres à créer et à développer les profanes effectifs entre les groupements professionnels sur l'amélioration de l'institution de la carte d'identité, sur les innovations et les réformes nécessaires.

Le congrès adopte à l'unanimité les conclusions du rapport, puis également à l'unanimité deux vœux du délégué anglais, M. Burlimus, sur les facilités à accorder aux correspondants dans les pays étrangers et sur l'assistance qu'ils doivent trouver auprès des journalistes indigènes.

Aujourd'hui, le Burg-Theater offre aux membres du congrès une matinée. Ce soir, ils sont invités chez le comte Goluchovsky.

Les membres français ont déjeuné ce matin chez l'ambassadeur de France M. de Reverseaux.

LA GUERRE Russo-Japonaise  
L'ARMÉE DE LINIEVITCH. — ÉCHEC DE KUROKI. — LES PLUIES. — UN TÉLÉGRAMME DE KOUROPATKINE. — LA GUERRE JUSQU'AU BOUT.

Paris, 13 septembre.  
Le correspondant du Journal sur le théâtre de la guerre, M. Ludovic Naudeau, envoie un télégramme dans lequel il présente sous un jour très défavorable la situation de la Russie. Nous le publions à titre documentaire, mais il ne faut y attacher qu'une importance relative. Il ne concorde guère, en effet, avec les renseignements venus d'autres sources.

On commente beaucoup le bruit de la démission de l'amiral Alexeïeff. Les commentateurs sont unanimes à la désirer pour rétablir, disent-ils, l'unité de commandement. Ils le chargent de tous les méfaits et l'appellent l'organisateur de la défaite. Voilà de bien gros mots. Si Alexeïeff avait été écouté par les généraux qui perdent maintenant les batailles, quand longtemps avant la guerre il demandait des troupes, tous jours des troupes et déclarait la guerre inévitable, la situation serait peut-être autre. Mais il faut bien trouver un badeur sur lequel on puisse crier : Haro ! Voici le télégramme de M. Naudeau, daté de Tien-Tsin, 12 septembre, 5 heures soir (via Malte) :

La première partie de la campagne peut être considérée comme perdue. La valeur des armées russes a été démontrée par le nombre de ses corps, qui sont loin d'être inférieurs à l'armée russe, tant en effectifs qu'en canons et, osons le dire, en enthousiasme, a empêché le général Kouropatkine de résister plus longtemps à Liao-Yang et de remporter à Yan-Tai une victoire qui eût obligé les Japonais à reculer encore. Ceux-ci furent incessamment une entrée triomphale à Moukden.

L'état-major russe qui, au début de la campagne, évaluait le nombre des Japonais au maximum à 250,000 hommes, déclare maintenant que toutes les armées ennemies doivent former un total de 400 à 500,000 combattants. Quant à l'armée russe, elle se reformera au nord, mais il lui faudra plusieurs mois pour combler ses vides, augmenter le nombre de ses corps, qui serait nécessaire de doubler, et remplacer tous les réservistes par des soldats de l'active. Il lui faudra surtout retremper le moral, affaibli par des épreuves et des difficultés sans précédent peut-être dans l'histoire.

Ayons le courage de constater l'évidence. L'offensive russe n'est plus possible avant quelque temps. Certes, si la Russie s'accroche à cette tâche, elle pourra vaincre encore, mais ce ne sera qu'après des efforts inouïs, auxquels les résultats à recueillir sont d'ailleurs loin d'être proportionnés. En témoin impartial et forcément instruit de cette lutte, je suis, pour ma part, persuadé que les deux belligérents auraient intérêt à faire abrogation de l'orgueil national et, par des concessions mutuelles, à mettre fin à cette guerre, choc effroyable et véritable cataclysme, qui les ruintera tous les deux.

Et je ne parle pas ici de toute cette infortunée population d'une vaste province qui, n'appartenant ni à l'un, ni à l'autre, est la victime sanglante de leur terrible lutte. Il y a des cas, véritablement, où l'orgueil national ne doit pas être aveuglément égoïste. Les satisfactions qu'on lui cherche conduiraient aux pires malheurs.

L'Échec de Kuroki  
Londres, 13 septembre.  
Le Morning Post enregistre le bruit d'après lequel les dépêches officielles russes arrivées à Londres annonceraient que le général Zassoulich, commandant une fraction de l'arrière-garde russe au sud de Hun-Ho, a été grièvement blessé et fait prisonnier avec environ 4,000 hommes, sur les 5,000 qu'il avait sous ses ordres.

Linievitch contre Kuroki  
Tien-Tsin, 13 septembre.  
Le bruit court que 50,000 hommes de troupes russes, sous les ordres du général Linievitch, auraient pénétré dans le nord-est de la Corée.

Les Pluies. — La Question des approvisionnements  
Saint-Petersbourg, 13 septembre.  
Les pluies torrentielles continuent de tomber à Moukden. La saison des pluies, retardée cette année en Mandchourie, paraît devoir se prolonger plus que d'ordinaire. La détérioration des routes rendra inévitablement les opérations militaires.

L'accumulation extraordinaire de troupes dans la région de Moukden a provoqué une excessive marche des produits d'alimentation. Les marchands ont épuisé depuis longtemps leurs réserves. Il est impossible d'obtenir même du thé aux stations de chemin de fer. La Société économique militaire envoie sur le théâtre de la guerre une quantité considérable de provisions qu'elle vend aux officiers, mais les besoins de la consommation sont si énormes que ces envois ne parviennent pas à y satisfaire.

Une foule d'officiers stationnés en heures entières auprès des wagons de chemin de fer pour recevoir ces provisions qu'ils se disputent à prix d'or. Les marchands de vivres suivant l'armée ont perdu, faute de moyens de transport suffisants, la majeure partie de leurs marchandises pendant les dernières retraites opérées rapidement.

La Mobilisation en Russie  
Saint-Petersbourg, 13 septembre.  
Un ukase impérial convoque les réservistes des provinces de Kherson, de Bessarabie, de l'Audrie, de Yekaterinoslaw, pour remplacer les soldats de la circonscription militaire d'Odessa envoyés en Extrême-Orient.

Les villes d'Odessa, de Nicolaïew et de Sébastopol sont exemptées de l'application de cette nouvelle mesure.

Le Transsibérien

Saint-Petersbourg, 13 septembre.

Za capacité des transports du chemin de fer de Sibirie augmentera l'été prochain. On a l'intention de construire une deuxième voie dans plusieurs rayons de cette ligne.

Le nombre des bateaux sur les rivières de la contrée pourra être également augmenté dans le même but. Cela s'effectuera par de grosses dépenses et pourra être fait en peu de temps, tandis que la construction d'une deuxième voie de 4.000 verstes de longueur est absolument irréalisable maintenant.

Les événements militaires n'admettent pas, en effet, que le mouvement soit interrompu, chose qui devrait avoir lieu pendant la construction de cette deuxième voie.

Les Voyages du Czar. — Un Télégramme de Kouroupatkine. — Saint-Petersbourg, 13 septembre.

L'empereur partira prochainement pour Odessa, où il prendra congé des troupes de la circonscription militaire d'Odessa destinées à l'extrême-Orient.

Le général Kouroupatkine a télégraphié hier qu'aucune renouveau ne s'était produit. Les troupes continuent de se reposer sur les mêmes positions autour de Moukden que les jours précédents. Le général Kouroupatkine a passé en revue les troupes ayant participé aux dernières batailles.

De nombreuses troupes japonaises bivouaquent au sud de Yan-Tai.

Déclaration du Czar

Londres, 13 septembre.

Le correspondant du Daily Express à Saint-Petersbourg se dit en mesure de déclarer, d'après une haute autorité, que toute tentative d'intervention de la part d'une puissance étrangère rencontrerait un refus net de la part de la Russie.

Il y a trois semaines, le czar a fait au prince Louis de Battenberg, avec beaucoup de solennité, la déclaration suivante :

Tant qu'il restera un soldat russe debout et un rouble dans le trésor impérial, je continuerai la guerre aux Japonais, qui m'ont forcé à prendre les armes.

Aucun désastre pendant la campagne ne peut modifier ma résolution.

L'impression au Japon

Londres, 13 septembre.

Une dépêche de Tokio au Daily Mail dit que l'échec des assiégés de Port-Arthur et la suppression absolue de toutes nouvelles concernant le siège causent un mécontentement grandissant au Japon.

Des soldats envoyés en convalescence dans leurs foyers disent que les troupes japonaises éprouvent de grandes souffrances. Beaucoup de soldats ont été aveuglés par la chaleur vive qu'on leur était des tranchées russes dans les engagements à courte distance.

Les Plaintes des Correspondants de Journaux contre les Japonais

Londres, 13 septembre.

La majeure partie des correspondants de guerre anglais attachés à l'armée japonaise se plaignent vivement de la manière dont ils sont traités par les autorités nipponnes. Après le correspondant du Daily News, ce sont ceux du Times et du Daily Telegraph qui ont dû quitter les armées japonaises en campagne et se rendre, l'un à Pékin et l'autre à Tien-Tsin, afin de ne plus être placés sous la tutelle de la censure japonaise et de pouvoir, en conséquence, envoyer à leurs journaux respectifs un récit véridique des faits auxquels ils ont assisté.

Dans un télégramme qu'il adresse de Tien-Tsin à son journal, M. Bennett Burleigh, le correspondant de guerre bien connu du Daily Telegraph, qu'on ne saurait accuser de partialité, dit qu'il est « dégoûté » (disgusted) de l'attitude que prennent les Japonais à l'égard des journalistes étrangers.

M. Bennett Burleigh ajoute : « L'antipathie pour tous les étrangers, auxquels les Japonais doivent cependant beaucoup, continue à se faire sentir, notamment dans les hauts milieux militaires. C'est pour cette raison et d'autres encore que tous les correspondants sont empêchés d'accomplir leurs fonctions. Presque tous les attachés, au cours d'entretiens particuliers, expriment leur profond mécontentement et plus encore.

« Il n'est permis à aucun correspondant ou attaché de se tenir à moins de 40 kilomètres environ du lieu du combat et seuls ceux qui réussissent à s'échapper peuvent rejoindre les troupes engagées. De plus, l'état-major japonais ne nous laisse jamais visiter un champ de bataille avant le deuxième jour qui suit le combat. »

LA PRINCESSE DE COBOURG

Paris, 13 septembre.

Les négociations se poursuivent activement entre le docteur Stimmer, avocat de la princesse et le docteur Bachrach, fondé de pouvoirs de Philippe de Cobourg.

Le prince, qui ne voulait rien entendre tant que sa femme était en Autriche ou en Allemagne, paraît disposé à un arrangement depuis qu'il a vu la protection des lois françaises, arrangement qui permettrait à la princesse de recouvrer sa fortune au moins en partie et sa liberté, sans recourir au divorce.

« Je n'ai plus qu'une ambition, disait-elle récemment à Mme Stieger, dont le dévouement attentif l'a accompagnée dans son exil, vivre tranquille dans une atmosphère d'amitié, en faisant de la musique et en lisant les auteurs de mon choix. »

Je ne renoncerais pour cela ni à mon nom, ni à mon titre. Mais l'existence brillante des cours ne me tente plus. Je parlarai mon temps en France, la plus belle ville du monde, le mont de la Suisse et l'Italie, je vivrai en bonne bourgeoisie, simplement, essayant d'oublier et de me faire oublier.

La Délation dans l'Armée

La Campagne du « Matin ». — Faits scandaleux à Saint-Cyr. — M. Millevoye interpelle.

Paris, 13 septembre.

M. Charles Laurent continue sa campagne contre les projets de réforme de l'école de Saint-Cyr. Aujourd'hui, il cite le fait suivant qui paraîtrait à tous inouï si, depuis quelque temps, on n'avait pas vu dans les régiments un grand nombre de cas embliés. Laissons la parole à M. Charles Laurent :

« Un officier des plus remarquables, commandant d'un bataillon de chasseurs à pied, était appelé il y a quelques années à la tête du bataillon de Saint-Cyr. Il s'agit d'un officier d'élite, d'un homme qui, par sa conduite, par sa brillante phalange, les traditions de sa brigade, de sa discipline et de sa correction absolue qui font l'honneur de l'école, tout en tenant ses élèves à la hauteur des progrès réalisés chaque jour et en les initiant aux modifications de tactique imposées par les nécessités nouvelles de la guerre.

« Sous ses ordres, le premier bataillon de France, loin de démentir, grandit encore dans l'estime des officiers et il ne recueillait que des éloges pour prix de ses efforts. Mais un jour, vers la fin de l'année dernière, ce chef commut gravement. Avant d'être nommé directeur de l'école, le grade de lieutenant, tenait publiquement des propos antimilitaristes et affectait de tourner en dérision le rôle de dévouement et d'abnégation pour lequel se préparent les saint-cyriens, le commandant fit venir cet officier et lui adressa des remontrances.

« Pour être plus exact, en demandant plus familière, lui lava la tête. Lourde erreur ! On le lui fit bien voir. A quelques jours de là, M. le ministre de la guerre, devant le conseil d'Etat, prenait une décision salomonnesque. Il y avait dans une compagnie d'infanterie en garnison à Paris le lieutenant en chef des armées permanentes et dans un régiment de province, à la tête d'un simple bataillon de ligne, le commandant honorable et brillant des saint-cyriens.

« Pour l'internationaliste, une faveur ! Pour le patriote, une disgrâce ! C'est là un des nombreux faits que nous avons cités pour démontrer ce que l'on veut faire de Saint-Cyr. »

De son côté, l'« Eclair » a jugé intéressant de connaître sur cette question de la réorganisation de Saint-Cyr l'avis de personnalités militaires autorisées, et il donne ce matin l'opinion du colonel Roussel et du général Lamiroux.

Le colonel député admet bien la possibilité d'une réforme.

Le système un peu étroit de Saint-Cyr, dit-il, est aujourd'hui dépassé. Le premier en l'honneur ne serait nullement chose fâcheuse.

« Mais le colonel se méfie et il craint que les réformateurs, tant pressés, n'aient fait de la réforme une affaire de mode, un simple jeu de mots, plus pédagogique que militaire, ce qu'on appelle aujourd'hui pompeusement des « éducateurs ». »

« Et Dieu sait, s'écrie-t-il, quelle éducation on entend donner aux contingents futurs. C'est tout bonnement celle qui procède du désarmement et de l'abjection. Voilà le péril. »

Le général Lamiroux sait que les instructions ministérielles tendraient à faire supposer que nos jeunes élèves officiers devaient être des hommes complets et des officiers suffisants pour leur tâche.

Tant pis, dit-il, si vraiment il en est ainsi pour le présent ; mais, ma foi, pour le passé, quand nous tombions dans de vieux régiments qui avaient tout plus ou moins gérés sous les ordres d'officiers de toute provenance, qui étaient de grands talents, et qui nous donnaient, je ne me souviens pas que nulle part on nous trouvât insuffisants.

« En Crimée, en Kabylie et quelques années plus tard, en Algérie, nous faisons notre devoir. Et bien que les autres et nos soldats, malgré notre jeunesse, nous suivraient volontiers et nous aimaient beaucoup. C'est donc qu'en dépit de tous les reproches qu'on fait à notre vieille école, nous avions suffisamment appris notre tâche. »

UNE INTERPELLATION

Paris, 13 septembre.

M. Lucien Millevoye envoie à M. le ministre de la guerre la demande d'interpellation suivante :

« Monsieur le Ministre, Le baragouin adressé par le général Pelloux aux officiers de la Roche-sur-Yon, suscite dans le pays et dans l'armée une vive émotion.

« Je ne suppose pas que vous associant aux déclarations de M. le général Pelloux, vous commandez aux officiers républicains la dénonciation comme un devoir militaire et civique. Je vous demanderai, à la rentrée, de vouloir bien faire connaître à la Chambre quel dessein vous avez en vue au général Pelloux. Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération. Lucien MILLEVOYE. »

M. Millevoye commente ainsi, dans la Patrie, sa demande d'interpellation :

La dénonciation mise à l'ordre du jour de l'armée, élevée au rang des vertus civiques et militaires, recommandée, imposée même comme un titre à la bienveillance des officiers ? Telles sont les prescriptions adressées par un général de défense républicaine à ses officiers.

L'opinion s'émue, la presse s'indigne. C'est folie, la mesure est comble. C'est assez et c'est trop ! Le général Pelloux est dévoué énergiquement par la raison, par le cœur de son pays. La réprobation déteste jusque dans les cercles politiques qui reviennent le mot d'ordre des commandements et des impératifs militaires.

« Beaucoup d'officiers et de généraux se refusent à admettre ce point d'armée républicaine. Ils n'admettent pas qu'on puisse dire : l'armée ne sera républicaine que si elle se soumet aux prescriptions de M. le général Pelloux. Elle ne peut servir la France, la République que la condition de sa déshonneur. »

C'est en effet le déshonneur qui prétend lui imposer la dénonciation d'un de ses chefs, et puisque le général Pelloux a posé publiquement la question, elle sera résolue devant le Parlement et devant le pays.

Le ministre de la guerre dira à la Chambre s'il croit la responsabilité des extrêmes, de ces doctrines, de ces représentants de la nation sont appelés à se prononcer sur ce défi à la conscience française.

Les Grèves de Marseille

Les incidents. — Pourparlers repris et rompus. — Chez le préfet. — Revendications.

Marseille, 13 septembre.

Tandis que les pourparlers engagés entre la Compagnie Trémeau et les inscrits maritimes se poursuivent devant M. Penissat, administrateur général de la marine, le préfet vient d'informer les chômeurs que les armateurs et les entrepreneurs de manutention se sont adressés à lui et lui ont demandé de bien vouloir se charger du mandat de conciliateur dont M. le Méc de la Salle s'est dessaisi.

Les patrons réclament la liberté du travail, notamment la suppression des délégués, dont l'ingérence dans la direction du travail est inadmissible ; la liberté de l'embauchage et la suppression de la mise à l'index. Ils demandent en outre la création d'un tribunal arbitral, qui connaîtrait de tous les conflits du travail. On n'aura connaissance que cet après-midi de la réponse faite à ces propositions de reprise des négociations.

Les Députés et les Grévistes

Marseille, 13 septembre.

La lettre que les armateurs et les chefs de manutention ont adressée hier au préfet l'informe que les chantiers d'armement et de manutention ouvriront demain leurs portes avec le concours de l'Union maritime.

Cette lettre, communiquée hier soir aux dockers, a fait grand bruit, et les décisions qu'ils ont prises sont de refuser de travailler l'Union, le syndicat ne voulant rien avoir de commun avec cette association.

De plus, s'il est passé outre, les dockers ont décidé d'attendre à la sortie des ateliers et des chantiers les travailleurs de l'Union maritime et de leur faire un mauvais parti. On s'attend donc à de graves incidents pour demain. L'Union maritime a déjà recruté 1.920 travailleurs des docks.

Les Délégués chez le Préfet

Marseille, 13 septembre.

Le préfet a reçu successivement ce matin une délégation des états-majors de la marine marchande et une délégation des contremaîtres de la manutention, auxquelles il a soumis les quatre propositions des armateurs et entrepreneurs de manutention, savoir :

- 1° Liberté du travail, notamment par la suppression des délégués et de l'ingérence des ouvriers dans la direction du travail ; 2° Suppression des mises à l'index directes et indirectes ; 3° Etablissement d'un tribunal arbitral jugeant les conflits du travail.

La délégation des états-majors a répondu qu'elle ne présentait pas de revendications personnelles, mais que les ouvriers ne monteraient à bord que le jour où les contremaîtres auront reçu satisfaction. Les officiers ayant déclaré ensuite qu'ils étaient liés avec les contremaîtres, si l'armement voulait le faire, ils se résigneraient à accepter les conditions que les contremaîtres ne les auront pas délégués de leurs engagements.

Les contremaîtres de manutention ont déclaré qu'ils adhéraient aux quatre propositions des armateurs et entrepreneurs, mais qu'ils ajoutaient à celles-ci une cinquième proposition, la réintégration des deux contremaîtres mis à l'index par des journaux.

Le préfet a également reçu dans la matinée la délégation de M. Menot, président des dockers, relative à ces quatre propositions. Les dockers demandent une entrevue contradictoire avec les entrepreneurs de manutention, car quelques questions soulèvent des difficultés d'interprétation.

Les Dockers de Cannes

Cannes, 13 septembre.

Un incident s'est produit hier pendant le déchargement du vapeur Vasta-Guerrero, de la Compagnie de la Méditerranée, au quai de la rue de l'Église, portant des bois de construction.

Les destinataires ayant envoyé ses ouvriers décharger, les débarqueurs syndiqués ont protesté et ont empêché les ouvriers de travailler. Le commissaire de police a dû intervenir pour rétablir l'ordre. Après un échange d'explications, les syndiqués ont exécuté le déchargement sous la surveillance de la police.

Déclarations de M. Charles-Roux

Paris, 13 septembre.

M. Charles-Roux a fait à notre confrère Gabillon, du Temps, les déclarations suivantes :

« Vous connaissez la dernière phase du conflit et vous savez comment je suis intervenu. Il me déplaisait très qu'on ait pu présenter ce conflit comme une grève patronale. Je grève, vous ne l'ignorez pas, c'est tout ce qu'il y a de plus simple. Mais ce qui m'a fait intervenir, c'est que j'ai vu et que j'ai senti que c'était une cause de trouble dans le pays. »

« En outre, je suis de ceux qui aiment marcher, comme on dit, avec leur temps. J'estime que tout améliorateur doit, à mesure possible la situation matérielle et morale de notre collaborateur l'ouvrier. Pour ces raisons, il me paraissait opportun de marquer, nous autres patrons, notre sympathie pour le mouvement des ouvriers en publiant sur l'opinion desquels nous ne saurions nous abuser, de marquer, dis-je, notre désir d'entente pour la reprise du travail. »

« Nous avons donc rédigé, M. Nemessker, le directeur de la Compagnie Trémeau, et moi, un projet de réglementation du travail à bord qui accorde aux inscrits, très justement à mon sens, d'appréciables avantages. Mais nous avons placé ces concessions sous la sauvegarde d'un tribunal arbitral, nous avons voulu que la liberté du travail, liberté d'embauchage, suppression des mises à l'index et institution d'un tribunal d'arbitrage, auquel seront soumis les différends qui surviendront par la suite, ne soient pas démentés par une innovation, car, si les ouvriers des quais avaient un tribunal arbitral dont ils se sont d'ailleurs peu servis, les inscrits n'en avaient pas. »

« J'ai donc accepté, avec leur contrat de 1903, nous a rappelés avec quelle facilité les syndicats ouvriers violaient leur charte et nous avons demandé, comme garantie de bonne exécution, dans le contrat de travail, de nos ministres. Ce contrat d'engagement que nous Compagnie. »

« Peut-être servira-t-il d'exemple à d'autres, mais nous n'avons pas à nous en préoccuper. L'important est que le contrat ne soit pas démenté par un acte de violence. Le contrat de la même façon que sur un navire desservant l'Algérie ou l'extrême-Orient. »

« J'ai donc accepté, avec leur contrat de 1903, nous a rappelés avec quelle facilité les syndicats ouvriers violaient leur charte et nous avons demandé, comme garantie de bonne exécution, dans le contrat de travail, de nos ministres. Ce contrat d'engagement que nous Compagnie. »

« En somme, nous recevons des subventions, nous assurons la charge d'un service public. Libre, nous le sommes dans nos rapports avec les inscrits. Mais dans les autres points, il est gêné d'être obligé d'interrompre sa tâche quand on a promis de l'accomplir. »

« Libre, qui, récite M. J. Charles-Roux, non seulement n'a rien d'illégal, mais le contrat sous la garantie des lois maritimes, qu'on nous applique à nous, Compagnie et qu'on refuse d'appliquer aux ouvriers. N'est-ce pas un scandale que de voir intervenir le syndicat dans la composition d'un équipage ? Cela s'est produit souvent. »

« Un monsieur dont le nez dépassait au syndicat figure-t-il dans un embarcadour, on demande son déplacement. Si le capitaine persiste, on le jette dans l'eau et on le ramène à terre. De telles mesures sont intolérables. »

« Mais, il ne faudrait tout de même pas croire qu'on se moque de la loi et du principal danger qui menace Marseille. Non, nous soufrons des mêmes maux que les autres ports. »

« Le Simplon va dériver tout le trafic continental sur Gènes et la percée sera faite au prochain. Ce mal et les autres essent être réparables, mais nous n'avons rien fait, nous ne faisons rien et dans les deux mois, mais il faut en est à l'état, qui nous opprime de sa tutelle. »

« L'état nous impose un effectif d'équipage très élevé qui gêne l'industrie. Il nous met en infériorité dans l'exécution et nous refuse les travaux nécessaires. »

« Un moyen de retenir longtemps le trafic international dans la vallée du Rhône était de construire un canal de dérivation de la Saône jusqu'à la mer. Je l'ai demandé il y a vingt-trois ans. On a voté le projet l'année dernière. »

« Un autre moyen efficace afin de compléter le premier était de faire le canal latéral au Rhône, de la ville de Van, ont été dispersés par les troupes turques et se sont déjà retirés dans les montagnes voisines. »

« Suivant un rapport de M. Sullivan, conseil des Etats-Unis à Erzeroum, l'armée turque s'est montrée très modérée dans la répression des troubles. Ce témoignage est d'autant moins suspect que le consul américain est considéré comme un grand ami des Arméniens. »

« La Révolte des Albanais. — Constantinople, 13 septembre. — Les ambassadeurs de Russie et d'Autriche-Hongrie ont remis à la Porte une note confidentielle pour attirer son attention sur l'apparition d'une forte bande albanaise à Pétrelou où elle entrave l'exécution des réformes. »

« Les ambassadeurs demandent en outre au gouvernement ottoman de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces révoltes continuelles en Albanie. »

« Le Tourné du Prince Georges en Europe. — Londres, 13 septembre. — Le prince Georges de Grèce doit terminer par Londres la tournée qu'il a entreprise en Europe après des grandes puissances pour obtenir l'annexion immédiate de la Crète à la Grèce. »

« D'après une dépêche de Saint-Petersbourg, on ne croit pas, dans les milieux politiques, que la démarche du prince Georges auprès du czar soit couronnée de succès. On sait déjà qu'il a échoué à Rome et à Vienne et qu'à Paris, bien que le tsar ne soit pas venu à la rencontre du prince, il ne devait pas compter sur son appui. »

« D'une façon générale, on considère que ce projet de réunion est tout à fait prématuré, dans les circonstances actuelles, parce que, si on y donnait suite, on ferait par là-même un nouvel allié à l'agitation en Macédoine. »

« La Santé du prince Herbert de Bismarck. — Hambourg, 13 septembre. — Les dernières nouvelles parvenues sur l'état de santé du prince Herbert de Bismarck sont mauvaises. Le bruit d'après lequel une amputation se serait produite dans son bras droit n'est nullement confirmé. Bien qu'il ne puisse marcher, l'état du malade a empiré et il est dans un état de faiblesse extrême. »

« Les Principes de la Conférence de Saint-Louis. — Saint-Louis, 13 septembre. — La douzième conférence de l'Union internationale a été ouverte hier par le docteur Gobat, au Conseil national suisse. »

« Deux cents vingt-six membres appartenant sous les Parlements d'Europe, peu près étaient présents. M. Bartsch, du Congrès des Etats-Unis, prenant possession du fauteuil présidentiel, a exprimé l'espoir que les travaux de la conférence aient pour résultat l'acceptation en principe de l'arbitrage et de la paix universelle. »

« Coincidence curieuse ! En ce même moment, à Paris, se tiennent deux congrès de non ennemis, du moins aussi opposés que le sont l'eau et le feu : — le congrès des mathématiciens, qui fréquente les matières-cassant les incendies, et celui des savants pompiers, qui ont pour mission de les éteindre. »

« A propos des illuminations, qui ne sont pas contents du tout, et qui font des discours enflammés contre le patronat administratif, citons une curieuse statistique qui vient d'être dressée par un économiste anglais ayant sans doute à occuper les loisirs de ses vacances. »

« Il assure qu'en Europe brûle chaque jour, quatre milliards d'allumettes, qui représentent huit cent mille mètres cubes de bois, et quatre cent vingt mille kilogrammes de matières inflammables. »

sa ligne de retraite, se contente de prendre une attitude défensive. Une de ses divisions, la 55<sup>e</sup>, est assez loin des autres, à Saut-Juillet, tout à gauche. Au centre, la division de marche occupe le terrain à l'est du bois de Malpertuis et la 45<sup>e</sup> division est massée à Savellies dans une forte position d'où toute l'artillerie du corps bas le terrain sur une longue étendue et où ses fautes peuvent exécuter leurs feux à l'aise, dissimulés dans des cavités naturelles très nombreuses de ce plateau rocailleux.

Ce sera là le point principal de résistance. L'état-major du 8<sup>e</sup> corps y est installé et dirige de là les opérations. Le ministre de la guerre y arrive vers 9 heures, puis le général Brugère, qui accompagne le général Penderze, chef d'état-major général d'armée. Les manchettes blanches arrivent petit à petit en lignes de travailleurs et sur tout le front. Repoussés une première fois par la 8<sup>e</sup> brigade de cavalerie, massée au bois Rondot, et contenus à gauche par les zouaves de la division de marche, ils reviennent insensiblement, occupant ainsi les défenses, pendant que le gros de leurs forces se massent derrière les bois des alentours.

Enfin, vers midi, toute la division Rau, renforcée, débouche du village de Savolles et monte au pas de charge vers le plateau. L'assaut est général sur tout le front.

La 16<sup>e</sup> division descend à la rencontre de son oncle. Le spectacle toujours magnifique du choc d'une attaque et d'une contre-attaque se présente avec ses clameurs habituelles et ses courtes brèves. Puis le général Penderze, chef d'état-major général d'armée, est subitement arrêté. A gauche, le corps de cavalerie est pris avec la 15<sup>e</sup> division dans un terrain peu favorable à ses évolutions. Le ballon-signal les arrête également.

L'état sanitaire des troupes, après onze jours de manœuvres est excellent et la proportion des blessés et des écopés est sensiblement inférieure à celle de la moyenne des manœuvres. Sur 35.000 hommes aux prises l'un à l'autre en engrenage, en dehors du colonel de Malvoine, que deux accidents ; une luxation de la hanche et une fracture du péron.

L'Arbitrage et la Paix universelle

LA CONFERENCE DE SAINT-LOUIS. — Saint-Louis, 13 septembre.

La douzième conférence de l'Union internationale a été ouverte hier par le docteur Gobat, au Conseil national suisse.

« Deux cents vingt-six membres appartenant sous les Parlements d'Europe, peu près étaient présents. M. Bartsch, du Congrès des Etats-Unis, prenant possession du fauteuil présidentiel, a exprimé l'espoir que les travaux de la conférence aient pour résultat l'acceptation en principe de l'arbitrage et de la paix universelle. »

A L'ÉTRANGER

AUTRICHE-HONGRIE

« Les Principes de la Conférence de Saint-Louis. — Saint-Louis, 13 septembre. — La douzième conférence de l'Union internationale a été ouverte hier par le docteur Gobat, au Conseil national suisse. »

« Deux cents vingt-six membres appartenant sous les Parlements d'Europe, peu près étaient présents. M. Bartsch, du Congrès des Etats-Unis, prenant possession du fauteuil présidentiel, a exprimé l'espoir que les travaux de la conférence aient pour résultat l'acceptation en principe de l'arbitrage et de la paix universelle. »

TURQUIE

« Les Troubles en Arménie. — Constantinople, 13 septembre. — Les bandes révolutionnaires arméniennes, qui avaient pénétré dans la ville de Van, ont été dispersés par les troupes turques et se sont déjà retirés dans les montagnes voisines. »

« Suivant un rapport de M. Sullivan, conseil des Etats-Unis à Erzeroum, l'armée turque s'est montrée très modérée dans la répression des troubles. Ce témoignage est d'autant moins suspect que le consul américain est considéré comme un grand ami des Arméniens. »

« La Révolte des Albanais. — Constantinople, 13 septembre. — Les ambassadeurs de Russie et d'Autriche-Hongrie ont remis à la Porte une note confidentielle pour attirer son attention sur l'apparition d'une forte bande albanaise à Pétrelou où elle entrave l'exécution des réformes. »

« Les ambassadeurs demandent en outre au gouvernement ottoman de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces révoltes continuelles en Albanie. »

CRÈTE

« Le Tourné du Prince Georges en Europe. — Londres, 13 septembre. — Le prince Georges de Grèce doit terminer par Londres la tournée qu'il a entreprise en Europe après des grandes puissances pour obtenir l'annexion immédiate de la Crète à la Grèce. »

« D'après une dépêche de Saint-Petersbourg, on ne croit pas, dans les milieux politiques, que la démarche du prince Georges auprès du czar soit couronnée de succès. On sait déjà qu'il a échoué à Rome et à Vienne et qu'à Paris, bien que le tsar ne soit pas venu à la rencontre du prince, il ne devait pas compter sur son appui. »

« D'une façon générale, on considère que ce projet de réunion est tout à fait prématuré, dans les circonstances actuelles, parce que, si on y donnait suite, on ferait par là-même un nouvel allié à l'agitation en Macédoine. »

ALLEMAGNE

« La Santé du prince Herbert de Bismarck. — Hambourg, 13 septembre. — Les dernières nouvelles parvenues sur l'état de santé du prince Herbert de Bismarck sont mauvaises. Le bruit d'après lequel une amputation se serait produite dans son bras droit n'est nullement confirmé. Bien qu'il ne puisse marcher, l'état du malade a empiré et il est dans un état de faiblesse extrême. »

« Les Principes de la Conférence de Saint-Louis. — Saint-Louis, 13 septembre. — La douzième conférence de l'Union internationale a été ouverte hier par le docteur Gobat, au Conseil national suisse. »

« Deux cents vingt-six membres appartenant sous les Parlements d'Europe, peu près étaient présents. M. Bartsch, du Congrès des Etats-Unis, prenant possession du fauteuil présidentiel, a exprimé l'espoir que les travaux de la conférence aient pour résultat l'acceptation en principe de l'arbitrage et de la paix universelle. »

« Coincidence curieuse ! En ce même moment, à Paris, se tiennent deux congrès de non ennemis, du moins aussi opposés que le sont l'eau et le feu : — le congrès des mathématiciens, qui fréquente les matières-cassant les incendies, et celui des savants pompiers, qui ont pour mission de les éteindre. »

« A propos des illuminations, qui ne sont pas contents du tout, et qui font des discours enflammés contre le patronat administratif, citons une curieuse statistique qui vient d'être dressée par un économiste anglais ayant sans doute à occuper les loisirs de ses vacances. »

« Il assure qu'en Europe brûle chaque jour, quatre milliards d'allumettes, qui représentent huit cent mille mètres cubes de bois, et quatre cent vingt mille kilogrammes de matières inflammables. »

« Notre mathématicien fatigué de dessus-d'antennes digressions fantaisistes, il a calculé le temps perdu chaque jour à allumer ces bouts de bois : en supposant qu'il faille une seconde pour faire prendre feu à chaque allumette, on constate que les Européens dépendent quotidiennement, à ce petit exercice, un temps correspondant à 128 ans, 10 mois, 5 jours, et quelques secondes ! »

« Les statistiques n'exagèrent pas et nous tenons au moins en France, la France, chacun sait qu'il faut bien plus d'une seconde pour arriver à faire flamber une allumette de la règle ! »

santé du prince Herbert de Bismarck sont mauvaises. Le bruit d'après lequel une amputation se serait produite dans son bras droit n'est nullement confirmé. Bien qu'il ne puisse marcher, l'état du malade a empiré et il est dans un état de faiblesse extrême. Le malade est très faible et c'est à peine qu'il peut se lever de son lit, appuyé sur sa canne, il peut faire quelques pas dans ses appartements.

Echos & Nouvelles

ANECDOTES MACABRES

« Il n'y a pas si longtemps que Delbier a été enrôlé pour qu'on puisse pas résister encore un peu de petites anecdotes sur la peine de mort et sur la guillotine. Il y a un vent parié du brave curé

LA VIE LYONNAISE

Conseil Municipal de Lyon

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE

LES PETITIONS ET PROPOSITIONS

Il pleut à torrent aussi de nombreux vœux se font voir dans les rangs de nos conseillers. On débute par les dépôts de pétitions et propositions. M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

M. Curé présente tout aussitôt un vœu tendant à la nomination, à Lyon, d'un commissaire central de police en remplacement de son secrétaire général M. Marvy, qui a quitté la retraite.

CHRONIQUE

Les concours culinaires. — Le jury a tenu ses séances culinaires. S'est réuni hier sous la présidence de M. Diéter, président de la Chambre syndicale des patrons restaurateurs.

Eléphant présentés MM. Nazarre, restaurateur, secrétaire du jury; Marmonnier, industriel; Collaud, industriel; Bonhomme, restaurateur; Pipard, industriel; Morel et Pacalini, industriels; Aohard, imprimeur; Guirounet, industriel; Spay, confiseur.

Un titre de jury consultatif étaient présents MM. Stupfler, administrateur général; Privat, commissaire général; Rossignol, secrétaire; Gagnard, Drouot, commissaire général de concours culinaires, et Vermaine, commissaire adjoint.

Le jury avait à statuer sur les dressages artistiques de tables. Les six récompenses suivantes ont été accordées aux concurrents dont les noms suivent:

Duliz, chef de service à l'hôtel des Négociants, 154 points, 1<sup>er</sup> prix médaille d'or. Meyrieux, Isidore, 152 points, 2<sup>e</sup> prix médaille de vermeil.

Morcel, Edouard, 144 points, 3<sup>e</sup> prix médaille d'argent. Gauthier Julien, 123 points, 4<sup>e</sup> prix médaille de bronze.

Chapuis, 93 points, 5<sup>e</sup> prix diplôme d'encouragement. Le comité d'organisation des concours culinaires prévient le public que les cours et concours de cuisine vont commencer dans la galerie réservée à cet effet à l'Exposition de Lyon, boulevard du Nord.

Exposition de Lyon 1904. — Les exposants retardataires ont enfin donné le dernier coup aux installations des galeries de l'Exposition du boulevard du Nord et le public peut à présent admirer tout ce que Lyon a de nouveau.

A date d'aujourd'hui, des additions sont données tous les jours dans les salons de M. Maroky par des chanteurs amateurs. Le concert sera donné par le groupe lyonnais de chantant. Saint-Maurice de Beynost, où le banquet devait être servi à l'hôtel Paccalini.

Le concert a été coupé par un court intermède pendant lequel il a été procédé à la proclamation des gagnants d'un concours de boules et à la distribution des lots.

En somme, soirée charmante d'intimité, de cordialité et de franche gaieté, qui fut aussi un véritable régal artistique.

Le banquet sera donné par le groupe lyonnais de chantant. Saint-Maurice de Beynost, où le banquet devait être servi à l'hôtel Paccalini.

Le concert a été coupé par un court intermède pendant lequel il a été procédé à la proclamation des gagnants d'un concours de boules et à la distribution des lots.

En somme, soirée charmante d'intimité, de cordialité et de franche gaieté, qui fut aussi un véritable régal artistique.

Le banquet sera donné par le groupe lyonnais de chantant. Saint-Maurice de Beynost, où le banquet devait être servi à l'hôtel Paccalini.

Le concert a été coupé par un court intermède pendant lequel il a été procédé à la proclamation des gagnants d'un concours de boules et à la distribution des lots.

En somme, soirée charmante d'intimité, de cordialité et de franche gaieté, qui fut aussi un véritable régal artistique.

Le banquet sera donné par le groupe lyonnais de chantant. Saint-Maurice de Beynost, où le banquet devait être servi à l'hôtel Paccalini.

Le concert a été coupé par un court intermède pendant lequel il a été procédé à la proclamation des gagnants d'un concours de boules et à la distribution des lots.

En somme, soirée charmante d'intimité, de cordialité et de franche gaieté, qui fut aussi un véritable régal artistique.

Le banquet sera donné par le groupe lyonnais de chantant. Saint-Maurice de Beynost, où le banquet devait être servi à l'hôtel Paccalini.

Le concert a été coupé par un court intermède pendant lequel il a été procédé à la proclamation des gagnants d'un concours de boules et à la distribution des lots.

En somme, soirée charmante d'intimité, de cordialité et de franche gaieté, qui fut aussi un véritable régal artistique.

Le banquet sera donné par le groupe lyonnais de chantant. Saint-Maurice de Beynost, où le banquet devait être servi à l'hôtel Paccalini.

Le concert a été coupé par un court intermède pendant lequel il a été procédé à la proclamation des gagnants d'un concours de boules et à la distribution des lots.

En somme, soirée charmante d'intimité, de cordialité et de franche gaieté, qui fut aussi un véritable régal artistique.

Le banquet sera donné par le groupe lyonnais de chantant. Saint-Maurice de Beynost, où le banquet devait être servi à l'hôtel Paccalini.

Le concert a été coupé par un court intermède pendant lequel il a été procédé à la proclamation des gagnants d'un concours de boules et à la distribution des lots.

En somme, soirée charmante d'intimité, de cordialité et de franche gaieté, qui fut aussi un véritable régal artistique.

Le banquet sera donné par le groupe lyonnais de chantant. Saint-Maurice de Beynost, où le banquet devait être servi à l'hôtel Paccalini.

TRIBUNE POLITIQUE

Groupes républicains nationaliste. — La soirée de dimanche dernier, donnée par les soins de la Commission des fêtes, avec le concours de la section artistique a obtenu un magnifique succès.

Nos joueurs de boules étaient venus en complet, la plupart avec leurs familles ou des amis si bien qu'à 9 heures nous avions salle pleine.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Le camarade Tissier ouvre la série des chansons, sa bonne humeur et son entraînement habituel lui valent de chaleureux applaudissements.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES. — Londres, 13 septembre. Consolidés, 103 1/2. De Beers, 13 3/4. Rio Tinto, 14 1/2. Goldfields, 6 3/4. Ture United, 8 1/2. East Rand, 11 1/2. Suez, 168 1/2. Calme.

DRAME AU REVOLVER. — Cahors, 13 septembre. — M. M... répétiteur au lycée de Cahors, a tiré deux coups de revolver sur sa femme de ménage. Cette femme a été tuée; M. M... s'est ensuite suicidé.

VIOLENT ORAGE. — La Rochelle, 13 septembre. — Un violent orage s'est abattu la nuit dernière sur notre région, occasionnant quelques dégâts dans les vignobles.

IMMENSE INCENDIE. — Marseille, 13 septembre. — On signale un incendie considérable dans une vaste îlot délimité par la rue Ferrari, Saint-Pierre et Saint-Roch et où sont installées de nombreuses industries, notamment les savonneries Gambier et Boulet et la filature Sem.

Actuellement les trois quarts de ces bâtiments sont en feu; trois pompiers sont légèrement blessés; les dégâts seront énormes.

LES MANŒUVRES. — Mirebeau-sur-Sèze. — Les manœuvres de corps d'armée contre corps d'armée sont terminées; on entre demain dans la troisième période celle de manœuvres d'une armée contre un ennemi représenté.

LE CONGRÈS DE LA PRESSE. — Vienne, 13 septembre. — Ce soir a eu lieu chez le ministre des affaires étrangères une réunion en l'honneur des membres du congrès, à laquelle ont assisté le ministre du conseil, M. de Koerber, les ambassadeurs d'Allemagne, de France, d'Italie et plusieurs ministres plénipotentiaires.

Le ministre des affaires étrangères s'est entretenu avec de nombreux délégués.

CONGRÈS DE MEDECINS. — Berlin, 13 septembre. — Dans la troisième séance du cinquième congrès international de dermatologie, on a parlé de l'Institut médical Finsen et discuté la méthode Röntgen, ensuite on a parlé des cures merveilleuses intensives de la syphilis et du sang des malades ainsi guéris.

On a examiné l'action du mercure sur les tissus syphilitiques et les tissus sains, ainsi que l'état du sang dans les maladies de la peau.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — Saint-Sébastien, 13 septembre. — Le rapide a tamponné le courrier en gare de Villabona. Il y a 9 blessés, la plupart employés du chemin de fer.

A SAINT-CYR

Examens de sortie. — Paris, 13 septembre. — Voici la liste de classement par ordre de mérite des élèves de l'école spéciale militaire, reconnus aptes au grade de sous-lieutenant à la suite des examens de sortie de 1904:

1<sup>er</sup>: Malik, Poullet, Canonge, Weber, Guyader, Compoin, Bélin, de Chilly, Gamoine, Pommier, Peyronnet, Cunin, Gremadels, Folret, Martin, Saint-Léon-Gillier, Colgnare, Besse, Ainoat, Walbaum.

21<sup>er</sup>: Boridot, Brugère, Vallet, Albert, Rolland, Marcel, Corbe, Caliteaut, Sallet, Fourrier, Brugelle, de Clerville, Blanchet, Lucien, Lallemand, Vite, Marche, de Monclach, Wilhelm, Parent, André, Gallin, Renier.

Bouhaud d'Albans, Faugère, Riou, Parent, Aubert, Icart, Prévot, Bidault, Raspaill, Pallu, Viorly, de Cronssillon, Tottier, Marandès, Latouaine, Algère, de Guigne, Rolland, Olivier, Mauguin, Frotier.

11<sup>er</sup>: Meunier, Jeannel, Perridon, Papillon, Bouguan, Poissonnier, Guillerat, Jaude, Duclos, Valentin, Belle, Colard, Boyer, Dubois, Delhomme, Billot, Pélissier, Villemain, Henri, Mussenot, Maréchal.

11<sup>er</sup>: Ripert, Masson, Bonnet, Rivière, Marcel, de Chamberet, Kollsko, Elouet, Burin, Desrozières, Raoh, Brancat, Luillier, Georges, Mazoyer, Chauvin, Goursinault, Mourgou, de Bellomère, Guérin, Pierre, Ravignon, Bertrand, Marchand, La Brun.

101<sup>er</sup>: Jacques, Galimède, des Loges, Hilpert, Queprotte, Farret, de Galard, Carbon, Gramboulin, de Cremon, Vidart, Grapin, Eude, Barthe, Huerre, Barbet, Girod Léon, Bussaux, Lamy.

121<sup>er</sup>: de Sigalas, Venesson, Martron, Rabany, Geny, de la Bosillère, Casadavain, Bourguignon, Malliar, Moppert, Rivière, André, Leconte, Font, Flévet, Emile, Cheynet, Robert, Lejeune, Rouget, Gastey, de Charagne, Bouhéret.

141<sup>er</sup>: Sadoux, Halbert, Vignon, Sigolet, Gey, Verly, Gosse, d'Humières, Colard, Le Brun, Lapouner, Picaud, de Morel, Chalmelet, Vincent, Nicolas, Aubert, Barbe de Marignac, Mendès.

161<sup>er</sup>: Worbe, Charbonnier, Le Boucher, Vesque, Bonnin, Bouzerand, Tresch, Thihaud, Noël, Chateignon, de Kergorlay, Blanchet Léon, de Crépy, de Persan, Bernard Bonabelle, de Franqueville, Monier, Laurent.

181<sup>er</sup>: Daumas, Cartier, Brunot, de Camaret, Vermet, Duoroux, Allouis, de Raimond, Abère, Lamole, Fargues, Multrier, Molin, Goumbols, de La Bussière, Morillon, Berge, Florange, Catherine, de Benoist.

201<sup>er</sup>: Moriz, André, Charie, Marsailles, Joard, Castrat, Gognon, Emonet, Brasillac, de Barbentane, Huret, de Pargin, Legay, Mention, Gallot, Jauru, Malot, Serres, Fievet, Moise, Fevez, Saisset.

221<sup>er</sup>: Sigala, de Pontbriant, Girard Emile, Touront, Charbonnel, Azais, Aster, Brasset, Laperch, de Kerret, Chateaugay, de Ballore, Gauly, Dupont des Portes, Bandat, Feitz, Sechet, Haelski, Després.

241<sup>er</sup>: Gatinet, Jaquod, Matras, Charles, Valay, René Luillier, Deschard, de Béchillon, Puget, Serol, de Geyer, Brusley d'Ausbourg, Pansaors, Meurant, Barnol, Cambelle, Budeot, de Lestaps, Imhans, Tal.

261<sup>er</sup>: Vogé, Deguen, Adler, Duchateau, Blanc, Jambols, Chapais, Rigault, Courtes, de Lagrandière, Bertin, Monnet, Buttrale, Pourveau, de Malherbe, de la Patrelle, Lux, Beaçon, Vulliaume, Liltout.

281<sup>er</sup>: Braut, Renoux, Fabrigues, de Laugéard, d'Amreville, Perrotin, de Bourdes, Richard, Haynaud, Carré, Phelizon, Horn, Laroche, Huet, Charpentier, Vignier, du Goubéid, Widloff, Albert Chenot, Dreux.

301<sup>er</sup>: Couret, Jay, Villemain, Yves Pechon, Harraud, Léon Guérin, Lepetit, Peyrolin, Poncelet, Imbert de Loza, Rogier, Garbès, Depèle, de Nonville, Martel, Lacassin, de Villeaut, de Koutaun, Colomb, 321<sup>er</sup>: Batin, Dancie, de Chalonge, Steffen, d'Arant, Mazenod, Prot. Drylli, Minogri, Garand, Brunel, Walfard, Hermel, Hudry, Schaeffer, Guesdes, Soulier, de Latre, Gaveau, Heliot.

331<sup>er</sup>: Ricard, Combraque-Ougot, Darville.

Les Grèves de Marseille

Marseille, 13 septembre. — Le transport par le Havre est parti à 1 heure pour Ajaccio et Philippeville avec 350 passagers, les dépêches, les colis-postaux et 250 tonnes de marchandises de première nécessité.

Le vapeur la Ville de Cannes est parti ce soir à 6 heures avec les dépêches, les passagers et les marchandises.

La Sarbacane, venant de Bône, est arrivée ce soir, avec les dépêches.

Une entrevue. — Marseille 13 septembre. — Une entrevue aura lieu demain matin à 9 heures, à la Préfecture entre les entrepreneurs de manutentions et les dockers.

Les propositions soumises aux dockers par les entrepreneurs de manutentions seront examinées au cours de cette entrevue à laquelle assistera le préfet.

RENFORTS POUR L'EXTREME-ORIENT

Bizerte, 13 septembre. — Le croiseur Descartes, les contre-torpilleurs Francisque de La Motte et les trois torpilleurs venant de Toulon destinés à renforcer les forces de l'Extrême Orient et de Madagascar sont entrés dans notre port hier soir à 11 heures; deux autres torpilleurs ont rallié ce matin Bizerte; une avarie dont les causes ne sont pas encore établies, s'est produite à bord du torpilleur 290 qui a eu son avant endommagé.

La marine a ouvert une enquête. La flotille est mouillée dans la baie Poiny. A huit heures, le Descartes salue par une salve de coups de canon les couleurs de l'Amiral Aubert arborées sur les garde-côtes Tempête puis des visites ont été échangées entre le capitaine de régale Amot, commandant la flotille et l'amiral Aubert.

Selon toutes probabilités ces unités navales se remettront en route après avoir charbonné dans la matinée de dimanche.

RAVISEUSE D'ENFANT

Rouen, 13 septembre. — Jeudi dernier 8 septembre, un enfant de 3 ans 1/2, Firmin Tournade, avait été enlevé au moment où il jouait avec sa sœur et un de ses camarades dans le jardin public de Thuilleau à Rouen. La ravisseuse était une femme étrangère à la ville.

Pendant plusieurs jours les recherches de la police demeurèrent infructueuses pour découvrir la femme et l'enfant. Cette femme a été arrêtée aujourd'hui au Tréport.

La police de Rouen va la ramener ce soir avec l'enfant.

Rouen, 13 septembre. — La ravisseuse du jeune Firmin Tournade est une femme Chardon née Fiamant, âgée de 39 ans, mariée à un garde-train de la compagnie du Nord. Elle était séparée de corps et de biens avec son mari. De leur mariage était né un enfant mort récemment; elle avait caché ce détail à son mari.

On lui enlevait l'enfant était de présent avec son mari comme leur propre enfant de l'apitoyeur son sort et d'obtenir du père une mensualité destinée à payer les frais de nourriture de l'enfant.

La ravisseuse a été écorchée à la maison d'arrêt après interrogatoire du juge d'instruction. La foule a suivi la voiture qui la conduisait à la prison Bonne Nouvelle en poussant des menaces de mort.

La Guerre russo-japonaise

L'ARMÉE RUSSE. — Saint-Petersbourg, 13 septembre. — On croit que le général Kouropatkine dispose au moins de 200.000 hommes. On déclarait aujourd'hui à l'état-major que depuis la bataille de Liao-Yang l'armée russe a probablement été renforcée de deux corps d'armée; la totalité du premier corps est déjà arrivée et les régiments subalternes augmentent constamment les rangs des combattants; on suppose que l'artillerie russe dispose maintenant de 300 pièces.

Le général Kouropatkine a passé la revue des troupes qui ont combattu à Liao-Yang.

Saint-Petersbourg, 13 septembre. — Le Tsar a reçu hier à Péterhoff un rapport détaillé du général Kouropatkine exposant la situation militaire. On croit savoir que ce rapport traite également du côté politique de la situation; le contenu de ce rapport ne sera pas divulgué.

LE TRANSPORT "IERA". — Washington, 13 septembre. — Le rapport du commandant de l'escadre du Pacifique sur la situation du Iera indique que les réparations temporaires aux chaudières et à la machine exigent six semaines.

Une conférence a eu lieu dans la matinée aux départements de l'Etat et de la Marine pour discuter la question; on croit que des réparations temporaires seront autorisées.

(Fin des dépêches de nuit.)

Courrier des Sports

H. V. F. — Nous rappelons que la course de 150 kilomètres (brevet routier) organisée par le comité lyonnais de H. V. F. sur la route de Villeurbanne à Lyon retour aura lieu le 13 septembre. Départ à cinq heures de la gare de la Pyramide, heures et par les commissions militaires et brevets d'Avignon. En plus des médailles et brevets offerts par H. V. F. le comité a réuni un grand nombre de prix de nature, parmi lesquels, une bicyclette de course, avec pneumatiques offerts par la maison Soly de Lyon, un objet d'art offert par M. Journet, vice-consul à Vienne, 1 encier pour un tour de France, avec son matériel complet, 1 appareil photographique, divers accessoires pour cyclistes: moyeux, pédales, sangles, guidons, et de nombreux autres objets.

De plus, les dix premiers arrivés recevront chacun une boîte de « Sportivor Boyet », don de M. Boyet, et par les commissions militaires et brevets jusqu'à 15 heures, engagements sont reçus, jusqu'à 16 heures, chez M. Lizon, 7, cours Roumestan; à Lyon, chez M. Chanoz, 401, rue Duguesclin.

COURSES DE CHARBONNIÈRES. — La deuxième réunion du 13 septembre promet une réussite merveilleuse, à en juger par la présence de nombreux amateurs.

Des mesures rigoureuses sont prises par le comité pour que tout se passe en bon ordre. Il s'agit de montrer que la Compagnie P.-L.-M. veut mettre un peu de son honneur à l'épreuve pour la création d'un train spécial partant à 10 heures de Saint-Paul, qui permettrait ainsi aux voyageurs d'arriver plus tôt au commencement des courses.

Nous ferons connaître en son temps la solution donnée par la Compagnie, laquelle, sans aucun doute, donnera satisfaction, étant toujours prêt à favoriser le développement de tous les sports.

LE BREVET MILITAIRE A LYON

Le Comité lyonnais de H. V. F. organise pour le 23 courant une épreuve de 150 kilomètres sans entraîneurs pour les militaires de la région. Pour obtenir ce brevet qui sera aux jeunes gens un excellent moyen de se faire connaître, et qui leur est offert par le Comité lyonnais de H. V. F. et par les commissions militaires et brevets, ils doivent arriver à Lyon, le 23 septembre, à 10 heures au moins de cinq heures. En plus du « Brevet » de H. V. F. et autres, le Comité offrira aux participants...

INCENDIE A MONPLAISIR

Nous avons annoncé hier en dernière heure qu'un violent incendie s'était déclaré au numéro 48 du chemin des Alouettes à Monplaisir.

Voici des détails sur le sinistre: Un immeuble, qui aurait pu devenir la proie des flammes sans la prompt intervention des pompiers du dépôt central, fut entièrement occupé par un pensionnat de vacances. Les élèves étant en cette heure de la nuit, le silence le plus complet régnait dans la maison.

Vers une heure du matin, M. Coudero fut subitement réveillé par des crépitements et un bruit de chute de poterie. Soupçonnant un incendie, il sauta à bas de son lit et courut à sa fenêtre. Il ne s'était point aperçu du feu, occasionné par ses chaussures qui se frottaient sur la chaudière, faisant sauter les bouillottes et des flammes s'échappaient des fenêtres.

Aussitôt il donna l'alarme et les premiers secours furent organisés par les plus proches voisins, pendant que les gardiens de nuit s'avertissaient par téléphone les pompiers du dépôt central.

Ceux-ci arrivèrent bientôt, sous les ordres du capitaine Marchand, et travaillèrent à l'extinction du feu qui menaçait d'envahir les locaux de M. Coudero. Les appartements de la maison, une pompe mise

FAITS DIVERS

Les voleurs. — M. Jean Viennols, âgé de 64 ans, habitant, route de Géans, a porté plainte contre des individus qui se sont introduits hier dans son domicile, par escalade et lui ont soustrait une somme de 750 francs.

Un vol de 150 journaux a été commis au préjudice du nommé Duvoux, marchand de journaux, rue Mollière, 33.

Une enquête est ouverte sur ces deux vols.

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé hier aux arrestations suivantes: Pierre Ch... 24 ans, fugitif, demeurant rue de Creully, 24, pour vols de 26 sur la personne du sieur Richard Bures, 14 ans, représentant de commerce; François Ch... 24 ans, caroutier, habitant rue de la République, pour vol à Claude B... 28 ans, caroutier, pour vol à Miribel (Ain); Adrien G... 19 ans, pour abus de confiance, qual. Saint-Claire; Benoît R... 31 ans, auteur d'un vol de bijoux à Saint-Laurent d'Ayud; d'Anjou; Claude P... 23 ans, marchand forain; Clotilde Ch... 35 ans, tricoteuse; et Clement F... dépositaire de journaux à Vaulx en Velin, pour outrages publics à la pudeur.

Singulier accident. — Un manoeuvre Louis Renaud

COURS DE LYON COURS DE PARIS

Table of stock market prices for Lyon and Paris, including various commodities and financial instruments.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and market data, including company names and share values.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and analysis, including market trends, interest rates, and commentary on the economy.

INFORMATIONS FINANCIERES

Financial information and reports, including details on company earnings, dividends, and market movements.

Advertisement for 'TOUT-LYON ANNUAIRE' (1904), a directory of salons and businesses in Lyon.

Advertisement for 'S<sup>o</sup> DE PUBLICITE Artistique et Commerciale', offering advertising and printing services.

Advertisement for 'A LOUER' (rental) and 'BICYCLETTE DAME', including contact information for real estate and bicycles.

Advertisement for 'EMPLATRE BARBERON', a medicinal plaster for various ailments.

Advertisement for 'ANNONCES ET RECLAMES' (advertisements and notices), including services for printing and distribution.

Advertisement for 'LE GUIDE EN BEAUJOLAIS', a travel guide for the Beaujolais region.

Advertisement for 'TRESOR DES CHEVEUX' (hair care product) by 'ANTISEPTIQUE et REGENERATEUR'.

Advertisement for 'HOMMES-SANDWICHES' and 'VOITURES-RECLAME' (advertising vehicles).

Advertisement for 'BYRRH' (beer) and 'BLOC-SUEZ' (travel agency).

Advertisement for 'TRAITEMENT BARRAJA' (medical treatment) for various diseases.

Advertisement for 'LOTTERIE' (lottery) with prizes of 150,000 and 10,000 francs.

Advertisement for 'LE RAPPEL REPUBLICAIN' (newspaper) and 'PRESOIRES' (presses).

Short story 'ROGER-LA-HONTE' by Jules Mary, depicting a man's struggle with honor and social expectations.

Continuation of the short story 'ROGER-LA-HONTE', showing the progression of the plot and character development.

Continuation of the short story 'ROGER-LA-HONTE', concluding the narrative and reflecting on the themes.